## Déclaration de la FSU au CTSD 8 février 2018



Monsieur l'Inspecteur, Mesdames, Messieurs,

286 postes sont alloués à notre département pour la prochaine rentrée scolaire. Cette dotation est notable comparée à celle d'autres départements mais insuffisante au regard des besoins de nos écoles !

La hausse démographique se poursuit dans le Val d'Oise avec 1181 élèves supplémentaires attendus à la prochaine rentrée.

De plus, la mise en œuvre des CP dédoublés en REP et de quelques CE1 en REP+ aurait nécessité une dotation bien supérieure.

En décidant une forte réduction des effectifs uniquement en CP et CE1 dans l'éducation prioritaire, et ce, sans en donner les moyens suffisants, le ministre va dégrader les conditions d'enseignement et d'apprentissage partout ailleurs.

En effet, pour équilibrer la dotation, vous êtes conduit, Monsieur l'Inspecteur à supprimer la quasi-totalité des maîtres supplémentaires, à ne pas revoir les seuils des classes en maternelle alors que la réussite des élèves commence là, à ne pas réabonder les réseaux d'aide, à ne pas prononcer d'ouvertures définitives de postes de remplaçants ni de formateurs, à ne pas reconduire le ¼ de décharge supplémentaire pour les directrices/teurs d'écoles de plus de 18 classes déchargé.es à temps plein.

En maternelle, il n'est plus rare de voir des effectifs moyens avoisinant 30 élèves par classe hors éducation prioritaire et 26 en éducation prioritaire. Les conditions d'enseignement sont fortement dégradées dans ces écoles.

A Argenteuil, les collègues ont massivement dénoncé les conditions d'exercice et d'apprentissage mardi 6 février lors d'une journée de grève et de manifestation avec les parents d'élèves. Ils demandent que la priorité à l'éducation en soit réellement une, en particulier en éducation prioritaire. 32 écoles connaîtront des effectifs moyens supérieurs à 25 élèves par classe, dont 27 écoles en éducation prioritaire! Cette situation est identique toujours en éducation prioritaire dans d'autres secteurs du département : Cergy, Villiers Le Bel, Garges, Gonesse, Goussainville, HVO, Herblay, Montmagny, Saint Ouen l'aumône, Sarcelles.

Le SNUipp-FSU a lancé une grande mobilisation pour que les effectifs baissent partout en France : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire.

La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études et les comparaisons internationales le prouvent et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP+. Le SNUipp-FSU, lui, réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays.

Le dédoublement des classes de CP fait parfois exploser le nombre de classes dans les écoles de notre département : 20 écoles passent ainsi à plus de 18 classes. Nous demandons le maintien ou la création d'1/4 de décharge de direction supplémentaire pour ces écoles au même titre que pour toutes les autres lorsque les directrices ou directeurs d'école ne bénéficient pas d'une décharge totale.

Quant au dédoublement des classes de CE1 REP+, il est inadmissible que celui-ci se fasse au regard de « locaux disponibles ». La seule question est de savoir s'il y a une réelle volonté politique de mettre en œuvre ce dispositif, auquel cas le ministère doit y mettre les moyens nécessaires.

Pour autant, la question des locaux est prégnante puisque toutes les salles « disponibles » sont réquisitionnées pour la mise en œuvre de ces dispositifs : salle des maîtres, salle du maître E, salle informatique, salle arts visuels...Tous les espaces collectifs sont supprimés dégradant encore un peu plus les conditions de travail et d'apprentissage.

Enfin, les équipes enseignantes qui scolarisent des élèves à besoins éducatifs particuliers ou « perturbateurs » ne peuvent rester seules et livrées à elles-mêmes. Cette scolarisation ne peut se faire sans les moyens nécessaires (baisse des effectifs, RASED, formation initiale et continue, accompagnement des élèves en situation de handicap par des personnels formés et qualifiés, enseignants spécialisés itinérants...)

Pour conclure, nous souhaitons revenir sur l'épisode neige et verglas que nous vivons depuis hier sur notre département. Alors que le ministère de l'Intérieur et la préfecture ont donné pour consigne aux usagers de ne pas utiliser leur véhicule hier et aujourd'hui, les écoles sont restées ouvertes. Doit-on alors considérer que les enseignant.es ne sont pas concerné.es par cette consigne ? A moins qu'ils n'aient des ailes ? Est-il raisonnable de maintenir des écoles ouvertes, de faire prendre des risques aux enseignant.es sans être sûrs pour autant que la sécurité des élèves sera assurée ? De plus, le manque d'informations de notre administration en direction des collègues est criant. Nous avons été interpellé.es de nombreuses fois tout au long de la journée d'hier et ce matin encore. La situation n'a pas été suffisamment anticipée, ni l'ampleur mesurée.

Si des épisodes comparables devaient se produire, le SNUipp-FSU 95 exige une anticipation et une gestion respectueuses des enseignant.es et des élèves.

Je vous remercie